Quelle forêt au XXIe siècle ?

Regards croisés sur la forêt et le métier de forestier

Entretien avec Alain Le Belleguy

Par Yves Petit-Berghem et Alain Le Belleguy

Université de Caen, UMR 6554 du CNRS, laboratoire GEOPHEN, esplanade de la Paix, 14032 Caen cedex
petit-berghem @ geo. unicaen.fr

Alain Le Belleguy vit au quotidien la forêt et le métier de forestier. Agent technique à l'Office national des forêts depuis de nombreuses années, c 'est un personnage passionné qui prend ses multiples tâches à cœur. Cet « homme de la forêt » se consacre à ses activités en toute humilité, il ne rechigne pas à passer du temps pour communiquer son savoir et sa passion. C'est lors d'une sortie de terrain en sa compagnie (bois du Breuil près de Ronfleur dans le Calvados) qu'il m'a fait part de sa sensibilité sur les questions forestières et de l'ensemble des motivations qui l'animaient. Lors d'un rapport d'étude que devaient réaliser des étudiants sous ma responsabilité, il n'a pas hésité à prendre sa plume pour causer de « ses forêts ».

Alain Le Belleguy a accepté gracieusement de me recevoir et de répondre à des questions dont il ignorait au départ quels en seraient les contenus. Qu 'il veuille bien accepter ma reconnaissance et ma profonde gratitude pour le temps qu'il a bien voulu me consacrer.

Y.P.-B.

Yves Petit-Berghem. Quelle est votre place au sein de la structure de l'Office national des forêts ? Votre métier correspond-t-il à une véritable vocation ?

Alain Le Belleguy. Agent technique forestier à l'Office national des forêts à la division d'Evreux, je travaille à l'ONF depuis 1972, soit 26 ans de service au sein de cet organisme et d'une même forêt domaniale, d'une forêt communale et d'une forêt d'établissement public (bois du Breuil). Ma place au sein de la structure de l'Office se situe à l'échelon de terrain dans les services extérieurs, responsable d'un territoire d'environ 1 200 ha.

Si la vocation est une *inclination,* un penchant que l'on se sent vers un certain genre de vie, pour une profession, alors oui. Bien que n'ayant au départ de mon choix (vers 12 ans) aucune référence sur ce métier, j'avais une attirance vers le milieu naturel, la terre, doublée d'un tempérament plutôt solitaire et indépendant et d'une volonté de travailler dans de grands espaces : la forêt semblait répondre à ces tendances.

Yves **Petit-Berghem.** La notion de territoire forestier n'est pas facile à percevoir et à définir. Il existe une très grande variabilité des définitions selon les sources et les catégories d'acteurs. Vous qui vivez au quotidien dans la forêt, comment pourriez-vous la définir et que représente-t-elle à vos yeux ?

Alain Le Belleguy. De très nombreux organismes internationaux ont cherché une définition précise de la forêt. La plus courante encore actuellement est « formation végétale d'arbres suffisamment dense pour modifier les conditions écologiques régnant au sol ».

Pour ma part, la forêt ne se réduit pas à des arbres mais à un bouillonnement de vie, animale et végétale où les êtres vivent en interdépendance, groupés en écosystèmes complexes que l'on explorera longtemps encore pour en connaître les fonctionnements. L'arbre est toutefois l'espèce la plus visible et pour laquelle on la cultive principalement afin d'en extraire un matériau renouvelable, le bois.

Yves **Petit-Berghem.** Quelles sont vos tâches et fonctions prioritaires ? Votre travail recouvre-t-il différents niveaux et se réalise-t-il à différentes échelles ? La mission la plus importante qui vous est confiée n'est-elle pas de responsabiliser, d'informer le citoyen du fonctionnement de la forêt, de sa dynamique, de sa complexité et de ses différents enjeux ?

Alain Le Belleguy. Quelques mots suffisent pour définir l'ensemble de mes fonctions : protection-production-information-formation-valorisation du patrimoine forestier dans la mise en œuvre du régime forestier.

Je suis avant tout un technicien responsable d'un secteur territorial d'environ 1 250 ha de forêt qu'elle soit domaniale, communale ou d'établissement public. Mon rôle est la connaissance précise de mon milieu d'intervention travaillant seul ou en équipe à compétence polyvalente. Les *travaux en équipes* sont, entre autres, le martelage (marquage des coupes), les travaux préparatoires à l'aménagement, quelques missions de surveillance. Les *tâches individuelles* sont essentielles et multiples : la programmation des travaux et leur surveillance (que les travaux soient réalisés par notre main d'œuvre ou par l'entreprise), le suivi des exploitations, la connaissance approfondie de notre territoire, la surveillance et la constatation des infractions

(en matière forestière-chasse-pêche-environnement). Nos interventions se déplacent également vers des missions d'expert dans le secteur du milieu naturel. Autrefois cantonné dans les limites de sa forêt, le forestier de nos jours est une personne qui doit savoir communiquer, informer, expliquer son travail, ses missions, ses choix à l'intérieur et à l'extérieur de son domaine de surveillance. Il est le premier interlocuteur de tous les utilisateurs et usagers de la forêt.

Entre forestiers, nous nous passons un relais. Les gens ont des difficultés à comprendre que notre métier c'est planter quelque chose que nous ne récolterons pas. Vingt forestiers se succéderont peut-être au pied du même chêne avant que le vingt-et-unième le voie couper en quelques minutes. Ce coup de marteau désignant l'arbre pour l'exploitation peut être pris pour le promeneur pour un coup de grâce, une condamnation à mort. Pour le forestier, il est empreint de la symbolique de la récolte et de la fierté de tous les forestiers qui se sont succédé pour favoriser sa croissance.

Le bois est la deuxième vie de l'arbre. Nous ne travaillons pas pour notre forêt mais pour *La Forêt.* Dès que l'arbre semencier est tombé, c'est sur le semis auquel il a donné la vie par la dissémination de sa graine que se consacrera toute notre attention. Le *long terme* est indissociable de la réflexion et de la pensée du forestier de terrain dont il est le garant et qu'il défend « bec et ongles » contre des pressions quelquefois guidées par le *court terme.*

Responsabiliser, informer le citoyen sur le fonctionnement de la forêt, de sa dynamique, de sa complexité et de ses différents enjeux est une part importante de notre métier. Faire partager notre passion l'est aussi. Mais, notre mission la plus importante reste tout de même la gestion du patrimoine dans sa connaissance et sa mise en valeur tant écologique qu'économique. Couper, récolter, reboiser, éduquer, améliorer la croissance des arbres dans la diversité est notre mission première au même titre que la protection.

Yves **Petit-Berghem.** Comment le forestier de terrain que vous êtes se situe-t-il vis-à-vis de termes ou concepts très en vogue actuellement et situés à l'interface nature/société tels que biodiversité, gestion durable, etc. ?

Alain Le Belleguy. En forêt, la biodiversité peut être définie comme un ensemble d'actions tendant à favoriser la diversité de la vie. Cette notion nouvelle dans les termes mais ancienne dans les pratiques est mise en œuvre dans les forêts domaniales et forêts soumises au régime forestier par des actions novatrices dans le cadre de la gestion forestière adaptée. Elle passe par une connaissance et un respect des écosystèmes et une gestion plus respectueuse des espèces (animales et végétales), des milieux, des strates, des étapes en vue de leur protection et de leur enrichissement afin de tendre vers un meilleur équilibre. Des actions diverses sont mises en œuvre comme, par exemple, la conservation des arbres creux, morts ou sénescents en faveur de l'avifaune ; une gestion raisonnée des peuplements, des reboisements (mélanges d'essences, futaies jardinées et irrégulières) alliant production, protection et paysages ; la création de réserves biologiques intégrales et dirigées...

Le forestier doit être le créateur et le protecteur de cette biodiversité mais, par d'autres soucis, peut en être le réducteur.

Ses missions sont de protéger et de mettre en valeur le patrimoine forestier et de le faire fructifier. Cela induit une réflexion économique et écologique qui le guide dans ses choix. Les domaines d'intervention dans une forêt sont de plus en plus nombreux et font l'objet d'une réflexion approfondie et, pour ce faire, le forestier s'entoure d'intervenants, de spécialistes de tous horizons, de conseillers scientifiques qui chacun, dans son domaine d'intervention, apporte connaissances, compétences et formation. L'« environnement », l'« écologie » ont pris leurs lettres de noblesse : l'étude des milieux, le paysage, l'ornithologie, l'entomologie, la pédologie, l'histoire sont des sujets couramment traités et intégrés dans notre gestion toujours en évolution. On ne peut parler de gestion sans tendre vers une *recherche d'équilibre.* Une gestion tournée uniquement vers une production irraisonnée ou simplement vers une exploitation cynégétique ne pourra conduire qu'à une réduction de cette biodiversité. Et, c'est aussi sans compter sur les éléments extérieurs qui influent sur cette biodiversité : pollutions diverses, incendies, urbanisme galopant qui subissent de plein fouet la forêt et la gestion forestière.

Trop longtemps exploitée, surexploitée, purgée, pillée, brûlée, défrichée, la forêt a été considérée comme une « vache à lait » qui de toute façon se renouvelait et poussait toute seule. Défrichements, reboisements ont été le lot de la forêt française en fonction des besoins et des politiques. Aujourd'hui, devant tant d'excès, une prise de conscience internationale a vu le jour et on ose enfin prononcer les mots de « gestion » qui met en évidence le travail du forestier et de « durable » qui démontre le caractère indispensable de la forêt sur la planète pour le maintien des équilibres naturels mais aussi pour la production d'un matériau irremplaçable, noble et renouvelable qu'est le bois.

En France, un arrêté de Brunoy de 1346 indiquait que les « Maîtres des Eaux et Forêts visiteront toutes les forêts et bois et feront les ventes qui y sont à faire en regard à ce que les dites forêts puissent perpétuellement se tenir en bon état ». Je pense que cette notion de perpétuation de la forêt allait encore plus loin que la gestion durable. C'est en héritiers que nous appliquons toujours cet arrêt par la mise en œuvre du « régime forestier ». L'instrument de gestion durable est pour nous forestiers l'*Aménagement* qui dans ses révisions périodiques (15/25 ans) et son application fixe une ligne de conduite et permet un suivi cohérent dans la mise en œuvre de la politique forestière.

LE
PETIT
CHAPERON
ROUGE
Rousso

Jean Dubourdieu, IGREF[1], précise dans l'avant-propos du *Manuel d'aménagement forestier* : « Les termes d'aménagement forestier n'ont de signification concrète que pour un public initié. Ils désignent cependant la démarche la plus importante de la gestion forestière : l'ensemble des analyses, puis des synthèses et des choix, qui périodiquement organisent les actions à conduire sur le domaine géré afin de les rendre cohérentes et efficaces. Tirant les leçons du passé, envisageant les changements possibles dans le futur, l'aménagement forestier s'efforce d'orienter l'évolution de la forêt de façon qu'elle réponde toujours mieux aux multiples aspirations des hommes et que toutes ses ressources soient préservées (...) Au fur et à mesure que l'homme a pris conscience de l'importance des écosystèmes forestiers dans les grands équilibres naturels, dans la vie sociale et dans l'économie des régions, la gestion forestière s'est enrichie et affinée et l'aménagement s'est imposé comme fondement. Grâce à l'aménagement forestier, cette gestion peut être qualifiée maintenant de gestion durable et intégrée. Elle est durable parce qu'elle assure la pérennité des écosystèmes forestiers et le maintien de toutes les potentialités. Elle est intégrée (ou multifonctionnelle) parce qu'elle s'efforce de maintenir ou d'améliorer de manière concomitante l'ensemble des fonctions que la forêt est susceptible de remplir ».

Gestion durable et gestion intégrée sont inséparables. L'aménagement forestier est basé sur des prévisions à moyen et long terme. La révision périodique permet une actualisation, une mise en œuvre des connaissances et méthodes nouvelles de sylviculture. Il permet également au forestier de répondre aux exigences du moment où la forêt est l'objet de convoitises de la part du public et des utilisateurs du produit bois. La gestion a besoin de moyens et de méthodes. La sylviculture que l'on pratique depuis des siècles répond à des règles précises en constante évolution et construites sur des bases solides qui ont fait leurs preuves. Nous avons prouvé que l'application de ces techniques sylvicoles de base permettait un développement des forêts dans la qualité et la quantité et surtout que la forêt ne poussait pas toute seule.

Yves **Petit-Berghem.** Vous êtes sollicité de tout côté et on vous demande de plus en plus une qualification dans la polyvalence. Votre expérience de forestier vous a conduit au cours de votre carrière à rencontrer des personnes, tant morales que physiques, et à formuler un discours tendant toujours à assurer la pérennité de la forêt. Mais votre démarche est-elle comprise auprès de vos interlocuteurs ? L'usager de la forêt comprend-t-il toujours vos agissements ? Quels sont les problèmes actuels que vous rencontrez, quotidiennement ou sur le plus long terme ?

Alain Le Belleguy. L'usager de la forêt est une personne différente de celle qui la fréquentait il y a quarante à cinquante ans. Citadin, il revient en force en forêt mais a perdu ses racines rurales qui le liaient pendant une partie de l'année à sa forêt. Son approche est guidée par le loisir et l'utilisation ludique dans un cadre idyllique. Il veut pouvoir y pratiquer le sport qu'il souhaite en toute liberté, de façon exclusive. Mais le forestier ne peut adopter la totalité de son milieu à des utilisations aussi changeantes et variées que quelquefois opposées. Tenus par la mission d'accueil du public que nous demande l'État, nous devons réapprendre au citadin la connaissance et le respect du milieu (chose noble en soi) quelquefois par des contraintes difficilement acceptées. Certaines difficultés rencontrées sont liées aux moyens en personnels, trop faibles actuellement pour pouvoir remplir pleinement toutes les missions : polyvalent, spécialiste et généraliste doit être aujourd'hui le forestier. Bien que la formation continue soit chez nous très performante et disponible à tous, l'évolution des connaissances et des techniques et leur grande variété liée à la biodiversité, les orientations nouvelles, la prise en compte de tous les utilisateurs et de leurs demandes où chacun ne voit que ses intérêts et rarement celui de la forêt, nous confrontent à des problèmes nouveaux. Nous devons concilier court terme, moyen terme et long terme dont nous sommes les garants.

Un problème, pour moi, prend actuellement de l'ampleur : c'est le déséquilibre forêt-gibier. Dans de nombreuses forêts, le gibier, par capitalisation, est en augmentation et se révèle par endroits un danger pour la pérennité de la forêt dont le forestier n'a pas toujours la maîtrise complète. Les mesures de protection tant individuelles (manchonnage) que collectives (engrillagement) ont leurs limites (pécuniaires et paysagères). Le forestier devra pouvoir se montrer intransigeant en la matière, fort de ses connaissances, pour diminuer cette pression cynégétique.

Yves Petit-Berghem. Depuis que vous êtes en poste, avez-vous senti des évolutions quant aux orientations sylvicoles et quant aux pratiques de gestion ? Les contenus des plans de gestion évoluent-ils ? La rentabilité économique est-elle encore à l'ordre du jour ? Concernant cet aspect économique ; pour vous, la forêt, c'est éduquer les arbres afin qu'ils puissent donner des produits de qualité ou alors c'est à l'inverse laisser la forêt évoluer et donner plus de place à la dynamique naturelle ?

Alain Le Belleguy. Les évolutions, depuis que je suis en poste, ont été très importantes. Les orientations sylvicoles ont dû s'adapter à une demande de rentabilité mais les connaissances récentes en pédologie, en biologie, la prise en compte de la diversité des espèces et la conservation des paysages ont permis au forestier de travailler dans un plus grand respect du milieu de façon globale. La forêt a dû s'adapter à la mécanisation pour les reboisements ; des méthodes novatrices d'exploitation (têtes abatteuses-ébrancheuses-billonneuses, tracteurs

---

Ingénieur du génie rural et des eaux et forêts.

forestiers parfois surdimensionnés...), de nouvelles normes de reboisement, une optimisation des coûts et des récoltes sont à l'ordre du jour.

Les aménagements sont de plus en plus complexes mais également de plus en plus complets et précis. Produire plus et mieux est une logique normalement acceptable pour un établissement public, acteur de la filière bois. La production est une part importante de notre travail lié au bon état de santé des forêts. La coupe est une opération sylvicole et de rapport. Ceci n'occulte en rien notre rôle de service public. Faire de la forêt n'est pas nécessairement faire un produit précis, calibré ni de la laisser évoluer en réserve biologique, c'est faire en sorte que l'arbre que l'on y plante se trouve dans les conditions optimales pour prospérer et fabriquer un produit de qualité répondant à une demande en fonction de ses exigences stationnelles et paysagères. La prise en compte renforcée de la biodiversité nous amène à faire de la gestion intégrée et à mettre en place de plus en plus des réserves biologiques intégrales et dirigées dans le patrimoine forestier public.

Yves **Petit-Berghem.** Quels sont vos souhaits dans le proche avenir ? Une meilleure reconnaissance ? Moins de pressions entre les acteurs-consommateurs de la forêt ?

Alain Le Belleguy. Mes souhaits sont sûrement une meilleure reconnaissance du forestier et de son travail, une utilisation raisonnable et concertée du patrimoine et non pas une consommation égoïste et à courte vue. C'est créer un espace naturel libre et ouvert à tous dans le respect du milieu naturel. Ceci implique une grande ouverture du forestier vers l'extérieur, qu'il sache expliquer ses choix et ses contraintes, mais aussi imposer une réglementation pour préserver un patrimoine fragile et indispensable à chacun dont il est le gérant provisoire.

Alain Le Belleguy exprime le vœu d'une meilleure reconnaissance de son travail et des multiples missions qui lui incombent. Ce souhait semble bien légitime tant les forestiers ont un savoir-faire, une capacité d'intervention, d'adaptation, et un souci d'innovation permanent, bref un ensemble de qualités qui ne sont pas toujours reconnues à leur juste valeur. Mais cette volonté affichée par le forestier ne trouve-t-elle pas son origine dans le sous-encadrement patent qui caractérise cruellement cette profession ?

Durant l'ancien régime, certaines forêts royales étaient surencadrées. Un personnel qualifié veillait à leur bon entretien. Aujourd'hui, l'ONF n'a pas un nombre de personnes suffisant pour répondre aux différents enjeux qui arrivent à l'aube du troisième millénaire. Le rapport d'orientation de M. le Député Jean-Louis Bianco intitulé La Forêt : une chance pour la France *réalisé à la demande du Premier ministre et qui constitue un préambule à la loi de modernisation forestière qui doit voir le jour en 1999 propose de créer 100 000 emplois sur dix ans dans la filière bois. Les nouvelles orientations économiques prônées par Jean-Louis Bianco sont claires : relancer la consommation de bois (accroître de 10 % en 5 ans l'usage du bois comme énergie), rééquilibrer les finances (fiscalité mieux adaptée, relèvement du versement compensateur), recruter du personnel de sensibilité différente et appartenant à différentes cultures afin d'assurer la gestion des forêts publiques et les nombreuses missions d'intérêt général confiées aux forestiers.*

Quels sont les autres enseignements du discours de notre forestier ?

Alain Le Belleguy évoque les nombreuses missions inhérentes à sa fonction de forestier. Ce mot mission, employé à de multiples reprises, est presque ici synonyme de vocation au sens fort du terme et montre bien que ce forestier hyperactif se sent chargé d'un devoir auquel il ne pourrait se déroger. Alain Le Belleguy parle surtout de foresterie et expose de manière très libre et didactique les enjeux forestiers de demain. Il montre que l'intervention humaine est souvent prégnante en forêt : les choix sylvicoles qui sont faits aujourd'hui déterminent la qualité et la proportion des peuplements forestiers de demain. Alain Le Belleguy montre que les forestiers procèdent à des interventions variées au long de la vie du peuplement : plantations, dégagements, éclaircies, coupes etc. Certes, gérer la forêt, c'est l'exploiter, mais c'est aussi maintenir un équilibre biologique pour mieux la protéger. L'ONF doit sans cesse s'adapter aux nouvelles demandes de la société en matière de services non marchands. La forêt ne se conçoit plus qu'en termes simplement économiques. Cette forêt n'est plus nourricière, elle est beaucoup moins énergétique, elle est devenue aujourd'hui un lieu social et répond de plus en plus à un souci patrimonial. En acquérant une dimension nouvelle, elle a suscité des débats et des réactions : gestion durable et biodiversité sont au cœur des débats forestiers actuels et sont susceptibles d'orienter profondément les politiques forestières.

Alain Le Belleguy différencie gestion durable et gestion intégrée. La gestion durable, au sens des accords d'Helsinki, a globalement pour objectif de définir des modes de gestion combinant le développement économique et la protection de notre environnement. Le maintien et la mise en valeur des ressources forestières est l'un des critères retenus par les administrations des pays signataires de ces accords. Réunis en juin 1998 à Lisbonne pour la troisième conférence ministérielle pour la protection des forêts en Europe, les États ont poursuivi leurs réflexions dans le sens d'une gestion durable des forêts. A mon sens, la durabilité (ou gestion durable) est en fait un objectif qui s'inscrit dans une dynamique temporelle et pour lequel on se donne des moyens (combiner différentes fonctions = gestion intégrée ou multifonctionnelle) pour l'atteindre. Cette gestion durable est donc un objectif qui se construit et non un simple résultat qui se constate. Cette gestion est aussi participative en ce sens qu'elle ne doit pas uniquement reposer sur l'application de contraintes réglementaires, de

mesures édictées dans un code ou un plan d'aménagement mais doit aussi associer propriétaires, praticiens, usagers, bref tous les acteurs-consommateurs de la forêt.

Plaçant ses interventions à la charnière de l'écologique et du culturel, Alain Le Belleguy est un ardent défenseur de la biodiversité. Celle-ci représente en forêt le produit de processus biogéographiques naturels et de l'utilisation du parcellaire par des générations de forestiers qui se sont succédé sur le même espace durant des décennies. Alain Le Belleguy ne cache pas ses inquiétudes au sujet des désordres écologiques occasionnés par les animaux dont la population ne cesse de croître régulièrement. Ce problème sylvo-cynégétique n'est pas inhérent aux forêts chères à notre technicien. Le problème est en fait général, il faudrait davantage responsabiliser chaque département et réviser le régime général du plan de chasse institué en 1963 (opter pour un plan de chasse pluriannuel) pour qu 'il soit peut-être solutionné. La biodiversité décrite par le forestier ne se résume pas qu 'à la conservation de la diversité biologique. De même, dans notre acception, cette biodiversité, véritable science de la conservation, concerne tant la préservation des espèces que le maintien d'espaces intéressants sur le plan écologique. La biodiversité existe à tous les niveaux dans un massif forestier. La biodiversité paysagère (structure de l'espace forestier), celle des écosystèmes (populations végétales et animales vivant dans un milieu dynamique), ou encore celle des espèces (arboretums, réserves biologiques) ne sont plus à démontrer. Cette biodiversité, pluriscalaire et plurielle, a tantôt un côté culturel, tantôt un côté cultural qu 'il convient de préserver. La maintenir ne signifie pas mettre un milieu sous cloche ou en vase clos. Pour que la forêt puisse conserver son utilité, la sylviculture reste et restera toujours une nécessité : il faut s'attacher à optimiser les récoltes car des prélèvements insuffisants restreignent cette biodiversité. Son maintien, spécialement dans l'espace rural et forestier, dépend donc de la permanence d'activités humaines qui lui sont bénéfiques.

Alain Le Belleguy promeut une conception dynamique de la gestion du milieu forestier, il fonde ses interventions sur des convictions fortes. Si la forêt est un laboratoire de vie, elle est aussi un laboratoire en termes d'actions, d'enjeux et de connaissances. Le forestier n 'hésite pas à « sortir » de sa forêt car celle-ci doit être de plus en plus pensée dans le cadre de structures économiques dépassant la simple échelle du massif forestier.

Force est de constater que le travail du forestier n 'est pas toujours facilité car celui-ci doit constamment raisonner et fonder ses interventions selon des structures spatiales variées, qu'elles soient administratives ou écologiques. Au-delà de la parcelle et de la station qui sont les deux unités fondamentales de la gestion de la forêt, la nature juridique de la propriété forestière introduit un autre maillage qui a toute son importance. Rappelons qu'Alain Le Belleguy a en charge le bois du Breuil, propriété du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, soumise au régime forestier, et donc confiée en gestion à l'ONF. Même si l'ONF est désigné pour être le mandataire du Conservatoire dans la gestion de cette propriété, celui-ci conserve sa part de compétence et a un droit de regard dans la définition et la mise en œuvre des aménagements ainsi que dans l'application des règles de gestion.
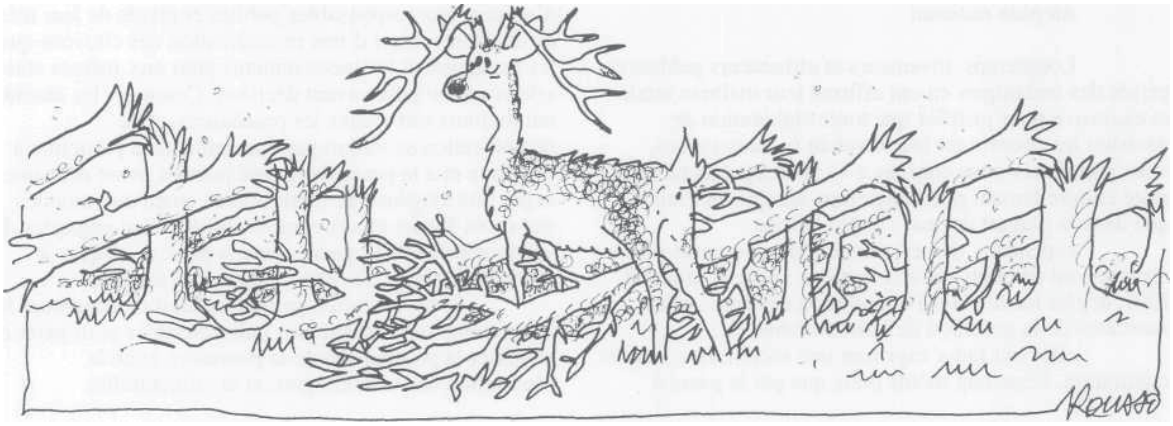
Au travers de cet entretien, retenons tout le sérieux et la grande capacité d'adaptation et d'innovation du forestier. La volonté de bien faire est affichée continuellement. La forêt est son lieu de vie, il est donc le premier concerné par son aménagement et son avenir. Alain Le Belleguy aurait-il encore conservé une âme de solitaire, celle qui l'aurait conduit à faire ce métier ? Peut-être que oui en certains lieux et selon certaines circonstances. Quoi qu 'il en soit, fort de son expérience de terrain, Alain Le Belleguy sait écouter et proposer quand il le faut. Ce n 'est pas un dirigeant, mais ce n 'est pas non plus un simple exécutant : il ne pratique pas la langue de bois et ses actions sont toutes réfléchies et placées dans le respect des grands équilibres nature-culture •